



## COMPTE RENDU

### REUNION de BUREAU

**VENDREDI 20 septembre 2019 de 14 à 16 H 30**  
**salle sous la Police Municipale, à MOUANS-SARTOUX.**  
(en face de la Médiathèque dans la petite rue qui mène aux parkings de la gare )

Etaient présents : Armand CHAMPSAUR, Tâm CHATELIER, Jean-Marc GUSTAVE, Claudine LEBLAY, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Sylviane MOISAN, Michèle PIGNAULT, Denise TETE, Jacqueline VILLENEUVE, Gilou VERMERSCH et Gérard MOUCHARD, invité.

Sont excusés les autres DDEN de la délégation

Nous nous retrouvons pour une nouvelle année scolaire. Puis un tour de table pour nous présenter à Gérard MOUCHARD, que nous accueillons, invité par Jean Doussy. Il nous précise avoir fait sa carrière à la poste et être attaché au service public. DDEN de Houilles/Chatou (UD des Yvelines), il vient de s'établir à Peymeinade et nous pourrions l'affecter au groupe scolaire Mougins le HAUT (Elémentaire et Maternelle) à Mougins. Il précise être à l'écoute des besoins de la délégation et pourra accepter après sa nomination officielle. Jean Doussy a dû faire le nécessaire et nous restons en attente.

### Préparation de notre réunion Assemblée trimestrielle du vendredi 18 octobre 2019

- Chantal a été en relation avec Malik pour organiser une AT à Auribeau. Michelle lui donnera la date de la 2ème rencontre
- Jacqueline, nous avait proposé de s'en occuper et elle nous précise qu'une salle sera mise à notre disposition à l'école élémentaire MACARY à PLASCASSIER pour notre Assemblée Trimestrielle à 17H. Le repas amical qui suivra, se fera à l'Auberge de Provence – le menu est défini, avec choix poisson ou viande, sans apéritif, vin et café compris, au prix de 28€ par personne et sera précisé lors de la convocation.
- Ordre du jour pour notre Assemblée Trimestrielle :  
approbation du compte rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 22 juin 2019 à Caussols

### Actions de la délégation

- Mise au point de notre liste des DDEN et Recherche de nouveaux DDEN :

A noter : Séverine SORDELLO nous a fait part de sa volonté d'arrêter sa mission de DDEN, pour pouvoir se consacrer à ses enfants (année du Bac et du Brevet pour chacun d'eux). Elle garde de très bons souvenirs de ces années passées auprès de nous tous et précise qu'elle

est toujours en contact amical avec le Directeur de son école d'affectation, la Maternelle Les Cigales à St Jacques, Grasse, et saura nous faire un message en cas de problème.

Gilou qui s'était proposée pour être affectée aux écoles de Gréolières et Cipières est en attente des informations de Jean avant prise de contacts avec les Directeurs(trices)

Pascale Sainte Rose, affectée à l'école maternelle Crabalona à Grasse peut continuer sa fonction de DDEN auprès de cette école, même si, lors des élections municipales de Peymeinade, elle serait élue.

Visite école privée FENELON 38 av Pierre Semard à Grasse : accord de l'IA – Jean Marc, Michelle et Jacqueline vont s'organiser pour des dates communes en décembre, à communiquer au Chef d'établissement, M. Hervé de Crozals, pour une première prise de contact, voire faire le rapport de visite spécial école privée.

Suite aux rencontres faites sur les stands des forums des associations (Peymeinade, St Vallier, Grasse et Le Tignet) nous avons invité quatre personnes qui ne se sont pas présentées à notre bureau élargi de ce jour. A suivre

- Communication : voir nos parutions dans les journaux municipaux de Peymeinade et Grasse  
Notre bulletin pour distribution élargie pourra se faire pour le début d'année 2020 avec vœux – En l'absence de Jean, nous réservons la décision des thèmes pour notre prochaine rencontre  
  
Le manuel IPCS : distribution faite, souvent intérêt, mais peu de retour
- rapport de visite 2018 : statistiques de notre délégation voir avec Jean pour l'Assemblée Trimestrielle à venir
- Commissions de sécurité : pour d'ici fin d'année, les dates sont inchangées (Jean Marc saura nous les communiquer)  
Jean Marc nous rappelle que ces commissions de sécurité sont réservées à tout ce qui touche les risques d'incendie. Les autres risques doivent être listés sur le DUER établi par le Directeur. Nous lui demandons de vouloir bien organiser pour notre AT, une information sur le sujet qu'il pourra nous présenter
- Trésorerie : le point par Chantal
  - à ce jour nous avons reçu 1950€ de subventions versées par les communes
  - Comme nous l'avons soulevé lors de notre précédente assemblée, nous avons à choisir des actions globales à faire à nos 69 écoles, pour l'utilisation de notre « réserve » de trésorerie : proposition a été faite, choisir un livre pour offrir à chaque école, maternelle et élémentaire, sur un des thèmes des concours proposés par la Fédération des DDEN, 'les écoles fleuries » et « se construire citoyen »- Claudine récolte les informations de chaque DDEN  
à noter : La dotation en livres pour une seule école de Grasse (Roses de Mai) n'est pas souhaitable et pourrait créer un précédent, car d'autres écoles aimeraient aussi en bénéficier.
  - prévoir l'achat d'un ordinateur pour l'école de CAILLE (provision faite au bilan)
  - prévoir l'achat de badges DDEN « épinglettes - pins » pour nous faire mieux connaître lors des conseils d'école (2€ l'un)

### **Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle** du 22 juin 2019

- échos de nos écoles et de la rentrée scolaire : à noter que compte tenu de l'étendue géographique de notre délégation, nous aurons à privilégier les écoles de la circonscription du lieu de notre rencontre en assemblée, soit GRASSE
- Conseil d'école Extraordinaire pour décision à prendre, par école, pour l'élection des parents d'élèves par correspondance seulement : les DDEN ont débattu. Cette décision est restrictive, l'école se ferme encore plus aux parents et risque d'exclusion de certains parents qui vont préférer aller à l'urne pour plus de compréhension, et donc les DDEN pensent qu'il est bon de laisser le choix des 2 solutions
- Michelle a été invitée à la 1ère rencontre IEN/Directeurs. Madame Aude CANONNE, IEN de Val de Siagne, remplaçante de M. GUITTON. désire poursuivre la démarche de M. GUITTON, nous tenir informés et nous réunir périodiquement pour échanger.
- La réunion avec les représentants de la mairie de Grasse aura lieu le 9 octobre dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie.

### **Vie de l'Union départementale**

- stages formation et information proposés par l'UD06 : dates à venir
- rapport de visite 2019 : pour le CA de l'UDd 26, demander d'avoir le document plus tôt pour éviter de se retrouver en décembre comme l'an dernier
- feuille de frais engagés et abandon de créances pour l'année 2019 à rendre pour le 17/12/2019 à Chantal : en attente de réception de l'UNION06
- Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

**Date à retenir : l'Assemblée trimestrielle du vendredi 18 octobre 2019 à 17H école de Plascassier GRASSE .**

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Madame Michèle MATRINGE, 14 Rue RIBOTTI 06300 NICE, ou à l'adresse e-mail suivante : [secretariat.ud06@dden.fr](mailto:secretariat.ud06@dden.fr)*